

Document généré le lundi 18 août 2025 à 13:36

Avis d'attribution n°1

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 18/08/25	18/08/25		

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale				
JOUE	Intégrale				

Service : CP

Classification CPV :

Principale : **50870000** - Services de réparation et d'entretien d'équipements de terrains de jeux

## AVIS D'ATTRIBUTION

**DÉPARTEMENT DE L'INDRE**

Marc FLEURET - Président du Conseil départemental  
 Place de la Victoire et des Alliés  
 SMGP  
 BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX  
 Tél : 02 54 08 37 63  
 SIRET 22360001600016



L'avis implique un Accord-Cadre

<b>Objet du marché</b>	ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES SOLS SPORTIFS ET MINÉRAUX DE LA MAISON DES SPORTS DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE 2 LOTS
<b>Référence acheteur</b>	2025015016
<b>Nature de la procédure</b>	Services
<b>Procédure</b>	Procédure ouverte
<b>Code CPV principal</b>	<b>50870000</b> - Services de réparation et d'entretien d'équipements de terrains de jeux  La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI
<b>Critères d'attribution</b>	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 30 % : valeur technique de l'offre 10 % : délai de livraison ou d'exécution 5 % : performance en matière de protection de l'environnement 55 % : prix
<b>Procédures de recours</b>	Instance chargée des procédures de recours : <b>Tribunal administratif de Limoges</b> 1, cours Vergniaud 87000 Limoges Tél : 0555339155 - Fax : 0555339160 <a href="mailto:greffe.ta-limoges@juradm.fr">greffe.ta-limoges@juradm.fr</a> Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français) Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative) Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative). Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour

excès de pouvoir

Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur : **360000 €**

Lot 1 : Entretien et maintenance des sols sportifs

Date d'attribution : 06/08/25

Nombre d'offres reçues : 1

Marché n° : 2025-015 - **Sandmaster-Chemoform France** 22 RUE DU  
MARQUIS DE RAIES 91000 EVRY-COURCOURONNES

Montant HT : **160 000,00 €**

Le titulaire est une PME : OUI

Lot 2 : Entretien et maintenance des sols minéraux

Date d'attribution : 06/08/25

Nombre d'offres reçues : 1

Marché n° : 2025-016 - **Sandmaster-Chemoform France** 22 RUE DU  
MARQUIS DE RAIES 91000 EVRY-COURCOURONNES

Montant HT : **200 000,00 €**

Le titulaire est une PME : OUI

Envoi le 18/08/25 à la publication

**Il n'y a pas d'avis subséquents pour cet avis.**

Marches-Publics.info V9.7